

Colons et légionnaires ou la présence des Allemands en Algérie au 19^{ème} siècle

Slimane Rafik NEBIA

L'émigration allemande n'est pas un phénomène nouveau, mais c'est au 19^{ème} siècle qu'elle prit plus d'ampleur, en raison de plusieurs facteurs que nous allons évoquer dans notre contribution. La modernisation des transports grâce à l'application de la vapeur y contribua dans une large mesure, rendant les distances plus courtes et les traversées moins pénibles.

Avec la chute de la Régence d'Alger une nouvelle destination s'offrit aux Allemands.

L'Allemagne d'aujourd'hui considérée comme l'un des moteurs économiques le plus puissant de l'Union européenne est également l'un des pôles récepteurs d'immigrés le plus important du vieux continent, et le thème de l'immigration est plus actuel que jamais. Dans une étude récente sur les migrations et les mouvements migratoires nous lisons ceci : « Jusqu'à présent l'Allemagne n'était pas officiellement un pays d'immigration ; pourtant, aucune autre région européenne n'a accueilli autant d'étrangers dans la seconde moitié du XX^e siècle que l'ancienne République fédérale. »¹¹¹ [étude parue en 2000]. Une réalité sociétale devant laquelle le gouvernement fédéral se devait d'entreprendre certaines réformes tout en reconnaissant que : « La migration existe, les étrangers sont venus chez nous et font partie de notre société. »¹¹² Les chiffres fournis dans cette étude font état de 9% d'étrangers vivant sur le sol allemand pour une population globale de 82 millions. À titre d'exemple nous citerons la ville de Francfort /M (700.000 habitants), l'une des plaques tournantes les plus importantes d'Europe, où le 1/3 de la population est composé d'immigrés représentant 150 nationalités.

Pourtant au 19^{ème} siècle cette même Allemagne (Prusse et autres états, ensuite le Reich) était un important pôle émetteur d'émigrés et le phénomène auquel nous assistons aujourd'hui semble être en quelque sorte un inversement de ce flux migratoire. Les pays d'accueil des émigrés allemands étaient alors l'Amérique, l'Australie et aussi l'Afrique. Nous nous pencherons sur le cas de l'immigration en Algérie. Nous évoquerons tout d'abord les raisons qui ont motivé ces « déplacements », les régions d'implantation des ces immigrés, leur

¹¹¹ L'immigration en Allemagne. : In « Deutschland N° 6/2000 décembre/janvier, Revue sur la politique, la culture, l'économie et les sciences. p. 36.

¹¹² « Deutschland », Ibid. p. 37.

conditions de vie ainsi que la vision des Allemands (écrivains, voyageurs et autres) relative à ces mouvements migratoires de leurs compatriotes.

Cette immigration n'ayant débuté qu'en 1830, c'est-à-dire avec le début de la colonisation de l'Algérie, nous essayerons d'en connaître les raisons. Nous évoquerons bien entendu les colons mais aussi les légionnaires, dans la mesure où certains, à l'origine, des civils, étaient « recrutés » sur le sol français pour se retrouver agriculteurs, commerçants... en Algérie. La majorité d'entre eux ayant servi dans les troupes coloniales, où ils ont contribué d'une manière ou d'une autre, bien souvent involontairement à la colonisation du pays.

Ce mouvement n'ayant commencé qu'après la chute de la Régence d'Alger, quelle image avaient les Allemands de cette ancienne « province de l'empire ottoman » ? Quelle était la situation politique, économique et sociale de l'Allemagne à cette époque, lorsqu'on sait, que depuis toujours les hommes ont quitté et quittent leurs pays en quête d'un avenir meilleur à l'étranger ou fuyant les persécutions, comme ces jeunes étudiants et intellectuels pourchassés pour leurs activités politiques lors des « Demagogenverfolgungen » (chasse aux démagogues).

L'Allemagne au début du 19^{ème} siècle : situation politique, économique et sociale

Si le 19^{ème} siècle signifie pour l'Europe l'ère des grands progrès dans tous les domaines surtout dans celui de l'industrie, l'Angleterre et la France étant considérées comme les pionniers à cette époque, l'Allemagne bien qu'ayant accompli de modestes avancées était souvent considérée comme un pays arriéré à vocation plutôt agricole.

Lorsque Napoléon occupa l'Allemagne, ce pays était politiquement morcelé : il se composait d'environ 300 petits états dirigés par des princes absolus. Les nobles avaient tous les droits, les paysans aucun.

En 1806, ce fut l'effondrement de l'armée prussienne à Jena et Auerstädt. Quelles en étaient les causes ? La Prusse dirigée par la noblesse était très en retard par rapport à ses voisins européens, la bourgeoisie était très faible. En outre la majorité des soldats étaient des mercenaires qu'on ne pouvait maintenir que grâce à une discipline brutale. Plusieurs voix appelèrent alors à l'unité du pays et à la révolte contre Napoléon qui ne fut battu qu'en 1813 à Leipzig.

Ainsi les années après 1815 furent-elles placées sous le signe de la lutte pour l'unité allemande. Ceci exigeait tout d'abord la réalisation de l'unité économique ; la fondation en 1834 du « Deutscher Zollverein » (Union douanière) était un pas très important vers cette unité. Les organisations étudiantes y ont joué un rôle très décisif. A titre d'exemple nous ne citerons que le gigantesque rassemblement de 1817, où étudiants et professeurs de 11 universités se rencontrèrent à Wartburg à l'occasion du 300^{ème} anniversaire de la

Réforme de M. Luther. Plusieurs écrits considérés comme réactionnaires furent brûlés lors de la cérémonie. Conséquence de ce mouvement : Prise de mesures répressives dont les plus célèbres sont les « Karlsbader Beschlüsse » avec l'introduction d'une censure féroce.

Ce mouvement de révolte reprit avec l'annonce de la Révolution de juillet qui fut pour les Allemands le signal d'une série de soulèvements, suivis d'une répression sanglante ayant causé la fuite de nombreux étudiants et intellectuels vers Strasbourg qui devint alors « un immense réservoir de réfugiés allemands. »

La France voisine fut terre d'asile pour la majorité de ces exilés, mais beaucoup d'entre eux se retrouvèrent colons ou légionnaires en Algérie dont la colonisation venait de commencer. Pour les Allemands la chute de la Régence d'Alger signifiait alors l'ouverture d'un pays qui leur était très longtemps fermé. Quelle image avaient-ils de cette ancienne « province de l'Empire ottoman » avant l'attaque de Sidi-Ferruch ?

Pour eux, Alger était le symbole de la piraterie et des corsaires barbaresques telle que représentée par M. Wagner : « ...les états d'Alger et du Maroc notamment, habités par une population sauvage et fanatique, avide de brigandage et sanguinaire, étaient jusqu'au 18^{ème} siècle totalement fermés pour les chrétiens qui comme esclaves, subissaient l'outrage des mauvais traitements et étaient soumis au poids des chaînes »¹¹³, dans un ouvrage volumineux, résultat d'un long séjour dans la « Regentschaft Algier dans les années 1836, 1837 et 1838 ».

L'image la plus répandue était à peu près identique à celle que présentait De Grammont : « Alger devient ce qu'elle restera jusqu'en juillet 1830, la terreur de la Méditerranée et le refuge préféré des Corsaires barbaresques. »¹¹⁴

Ainsi l'Algérie demeura jusqu'en 1830 un pays souvent redouté, mais aussi mal connu des Allemands qui ne commencèrent à le découvrir qu'après la chute d'Alger, car toujours d'après M. Wagner, il existait bien une possibilité avant cette date, « seulement lorsque les relations politiques entre l'Afrique du Nord et l'Europe prirent une forme plus régulière et que la plupart des états chrétiens achetèrent des Barbaresques une paix honteuse en payant un tribut, que certains voyageurs réussirent, avec l'appui de consuls accrédités auprès des Etats Barbaresques, à visiter quelques parties de la côte à l'intérieur de la Berbérie. »¹¹⁵

En ce qui concerne l'immigration, ce phénomène débuta également avec « l'ouverture » en 1830¹¹⁶.

¹¹³ Wagner, M. : *Reisen in der Regentschaft Algier in den Jahren 1836, 1837 und 1838. Nebst einem naturhistorischen Anhang und einem Kupferatlas.* Leipzig 1841, p. 10.

¹¹⁴ Cité in « Histoire de l'Algérie » de Mouilleseaux, Louis. Paris 1962 (les productions de Paris), p. 162.

¹¹⁵ Wagner, M. : Op. cité. P. XI.

¹¹⁶ *Deutsche Geschichte in Daten.* Berlin 1969, p. 395 et p. 439.

Tout comme d'autres pays européens, l'Allemagne aussi fut atteinte par ces hémorragies humaines et plus particulièrement après les révolutions de 1830 et 1848 qui ont été à l'origine de l'expatriation de nombreuses personnes, fuyant vers la France considérée comme le pays de la liberté, celui de la révolution de 1789. La majorité des ces émigrants espéraient améliorer leur sort à l'étranger. Il n'est aussi pas rare de trouver des familles entières. Ainsi, plusieurs intellectuels, des étudiants et même quelques aventuriers originaires des régions telles que la Rhénanie, la Bavière, le Duché de Bade ...affluaient en grandes vagues vers le port français Le Havre pour s'embarquer vers l'Amérique et aussi vers la nouvelle colonie française.

Le nombre des émigrants allemands comparé aux autres vagues d'émigration européenne n'était pas insignifiant. L'ère de l'émigration allemande commença plus particulièrement avec l'ouverture de nouvelles régions du monde comme l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud et l'Australie.

En 1840, cette émigration, surtout vers les USA s'élevait à 34.000 personnes pour atteindre 110.000 en 1847. En moyenne 59.200 personnes quittèrent leur pays entre 1851 et 1860, et 82.000 pour la période 1861-1870. ». Les données disponibles ne nous permettent pas de cerner ce phénomène jusqu'à la fin du siècle ; nous nous contenterons des statistiques existantes, c'est-à-dire jusqu'en 1885.

Entre 1871 et 1885, 1.412.914 Allemands se sont embarqués dans les ports allemands et Anvers pour émigrer vers l'Amérique, l'Inde, l'Afrique, l'Asie, l'Australie et la Polynésie. Le nombre d'émigrants qui gravitait autour de 100.000 a atteint des pointes en 1881 et 1882, avec respectivement 210.547 et 193.869 départs annuels. »¹¹⁷

Ce phénomène qui a pris plus d'ampleur au 19^{ème} siècle a été favorisé par l'application de la vapeur aux paquebots, rendant les traversées vers les contrées lointaines plus supportables et écourtait dans une certaine mesure les distances. Ces causes sont liées plus particulièrement au retard de l'Allemagne dans le domaine de l'industrialisation, ce qui reléguait ce pays très loin derrière ses voisins européens, ainsi que la situation politique, économique et sociale qui prévalait à l'époque. Dans un ouvrage d'histoire « Deutsche Geschichte in Daten » nous lisons ceci : « les causes [de l'émigration] sont entre autres : la détresse économique, une aversion pour la vue étroite de l'Allemagne dans le domaine politique et son esprit rétrograde dans le social. »¹¹⁸

A notre connaissance, très peu de recherches se font en Allemagne dans le domaine de l'immigration en Algérie et les quelques documents trouvés ont un caractère beaucoup plus régional et s'intéressent plus particulièrement à l'aspect

¹¹⁷ Mittheilungen der Geographischen Gesellschaft in Hamburg. (1885-1886). Heft II. Hamburg 1886, p. 212.

¹¹⁸ Deutsche Geschichte in Daten. Berlin 1969, p. 439.

généalogique des habitants d'une région ; ils s'adressent spécialement aux gens de cette région, un devoir de mémoire en quelque sorte à l'égard de leurs ancêtres.

Une correspondance du maire de Landscheid (datée du 18.02.1847) au sous-préfet (Landrat) de Wittlich (Rhénanie-Westphalie, d'où sont originaires plusieurs familles immigrées), nous a semblé importante ; nous la reprenons ici pour mieux comprendre les raisons qui ont poussé ces « enfants de l'Eifel à émigrer en Algérie ».

Il est écrit entre autre ceci : « Déjà plus de 30 familles de ce département ont déclaré ici être prêtes à émigrer en Algérie et m'ont sollicité pour entreprendre les démarches nécessaires pour l'obtention de l'autorisation. Mais j'ai toujours hésité à le faire, étant donné que personne parmi elles n'était en mesure de réunir les frais de voyage.

Mais tous les conseils et recommandations faits à ces gens sont demeurés sans effet, ils étaient fermement résolus à émigrer et ont tous déclaré que le manque de nourriture, l'absence totale de revenu, et particulièrement la dureté de la loi relative au vol de bois ainsi que l'impitoyable sévérité des fonctionnaires royaux des eaux et forêts, et la véritable manie de ces derniers à provoquer des cas de récidive, obligeaient les résidents de la région à émigrer. »

A la même période le maire de Monzel écrivait ceci sur la situation sociale des citoyens de son district qui voulaient émigrer en Algérie : « les demandeurs en question sont les plus pauvres de leur localité (=Pohlbach bei Klausen), ils vivent seulement d'un salaire de journalier et ont presque tous des familles nombreuses. »¹¹⁹

H. Heine, lui aussi, nous livre ce témoignage intéressant sur les débuts de l'émigration de ses compatriotes. Dans l'œuvre intitulée « Vorrede zum ersten Band des 'Salon' » il rapporte la discussion qu'il a eue avec des compatriotes rencontrés fortuitement dans la région du Havre.

Heine qui était à l'époque en exil en France écrit ceci : « et pourquoi avez-vous donc quitté l'Allemagne ? demandai-je à ces pauvres gens. Le pays est bien et nous y serions restés volontiers, répondirent-ils, mais nous ne pouvions y tenir plus longtemps...Et même si nous avions supporté et ne serions pas partis, remarqua un octogénaire, donc un vieux renard doublement intelligent, mais nous l'avons fait à cause des enfants. Ils ne sont pas encore aussi fortement attachés à l'Allemagne comme nous et pourraient peut-être devenir heureux à l'étranger. En Afrique ils devraient sans doute endurer bien des choses.

Il faut préciser que ces gens se rendaient en Algérie, où on leur a promis un bout de terrain à coloniser dans des conditions très avantageuses. Le pays doit

¹¹⁹ Morgen, Josef : Eifelsöhne wandern nach Algerien aus in : Jahrbuch-Daun 1980.

être bien !, dirent-ils, mais comme l'on raconte, il y a là-bas beaucoup de serpents venimeux et très dangereux, on aura aussi beaucoup à endurer des singent qui piquent les fruits des jardins et même enlèvent les enfants pour les entraîner avec eux dans les forêts. C'est affreux. Mais chez nous le bailli est aussi venimeux lorsqu'on ne paie pas ses impôts...et nos enfants sont incorporés comme soldats – que devrions-nous faire ? Commencer une révolution. »¹²⁰

Ces quelques lignes, certes très ironiques, reflètent la situation sociale qui prévalait à l'époque et qui a été l'une des causes principales de l'immigration en Algérie.

Bien que le « Continent noir » ne soit pas la destination privilégiée des émigrants allemands, l'immigration en Algérie ne devrait toutefois pas être sous-estimée. A titre d'exemple, ces quelques chiffres illustrant l'évolution du flux migratoire ainsi que les régions d'implantation des nouveaux colons. En 1831 leur nombre était estimé à 3000 pour tout le pays, en 1835 ils étaient déjà 11.000. En 1832, des immigrés allemands se fixèrent à Kouba, Ibrahim-Pascha, Douéra et Boufarik, localités qui leur furent réservées.

En 1839, sur les 6881 colons européens 835 étaient allemands et étaient répartis dans les différentes provinces du pays. Pour la province de Constantine par exemple, sur les 302 Européens, 126 étaient des Français, 7 des Allemands. En 1847, le nombre d'immigrés allemands (y compris les Suisses) s'élevait à 8624 pour tout le pays, ce nombre chuta en 1866 à 4643. Les pôles de fixation de ces derniers étaient principalement les provinces d'Alger et d'Oran (régions de Mostaganem, Tlemcen et Nemours).

La colonisation systématique de l'Algérie et le peuplement des nouvelles zones conquises exigeaient des colons, et la France ne disposait pas de potentiel humain nécessaire après la Révolution de juillet 1830. Elle fit alors appel aux citoyens des autres nations européennes. R. Aron écrit à ce sujet : « la France du XXème siècle ne disposait plus, après 1830 ou 1870, d'un capital humain suffisant pour peupler seule l'Afrique du Nord. Après avoir été le pays le plus peuplé de l'Europe avec la Russie, elle connut les saignées de la Révolution, de l'Empire.

Puis les grandes guerres et les expéditions coloniales devaient encore éclaircir les rangs de sa jeunesse. Il fallait donc faire appel à des étrangers pour contribuer à la mise en valeur, à l'équipement de l'Algérie. Des flots d'Espagnols, d'Italiens, des Maltais, même des Allemands et d'autres encore ont contribué à peupler ce pays. »¹²¹

¹²⁰ Heine, H. : *Werke und Briefe*. Bd. 4. Vorrede zum ersten Band des 'Salon'. p. 590

¹²¹ Aron, R. : *Les origines de la guerre d'Algérie*. (Textes et documents contemporains) Paris 1962, p. 55

Toutefois, c'était les Allemands qui étaient les plus prisés pour leur compétence dans la mise en valeur des terres et leurs qualités telles que robustesse et discipline. Et les Français n'hésitèrent pas à opérer de véritables détournements d'émigrants allemands vers la nouvelle colonie. Le voyageur scientifique W. Schimper en témoigne dans son livre « *Reise nach Algier in den Jahren 1831 und 1832* ». Ceci est également confirmé dans « *Histoire des débuts de la colonisation dans la subdivision de Tlemcen (1842-1870)* » (Tome 1, p.66), où nous apprenons que « au mois de septembre et d'octobre 1846, près de six cents Allemands des deux sexes furent transportés par les soins du Gouvernement français en Algérie et débarqués à Mers-el-Kébir. Originaires, pour la plupart, des environs de Coblenz, tout près de la frontière française, ces émigrants s'étaient rendus à Dunkerque sur l'assurance de courtiers marrons qu'un navire les conduirait au Brésil à peu de frais. »

Quel était le quotidien de ces nouveaux arrivants dans la nouvelle colonie ?

Souffrance et misère caractérisaient la situation de ces colons. Les plus favorisés parmi eux étaient les commerçants et quelques brasseurs installés à Alger et Tlemcen. Ces derniers étaient satisfaits de leur sort et se sont rapidement adaptés à leur nouvelle condition de vie.

Il faudrait aussi noter dans ce contexte que de nombreuses colonies allemandes furent décimées par des épidémies dans les premières années de la colonisation. Le prince Pückler-Muskau qui a lui-même séjourné en Algérie nous rapporte le témoignage suivant : « Après avoir dépassé plusieurs blockhaus et quelques redoutes, nous atteignîmes peu de temps après El-Ibrahim, une nouvelle colonie, où nous eûmes, à la vue de jeunes mendiants européens, le plaisir de nous rappeler notre chère patrie. »¹²²

Dans une autre relation de voyage nous lisons ceci sur ces colonies : « c'était vers la mi-octobre 1832 ; je me trouvais dans la colonie Ibrahim-Pascha, où j'ai visité tente après tente ; là j'ai trouvé beaucoup plus de misère que ce que l'on peut exprimer. Des malades, des pauvres, des gens presque nus, c'était une image d'horreur... »¹²³

Ces derniers tableaux sur la misère dans les colonies allemandes étaient en même temps une mise en garde. W. Schimper avertissait ses compatriotes du danger d'être colons, ces derniers étant traités selon d'autres témoignages comme des soldats, l'organisation à l'intérieur de la colonie étant pratiquement de type militaire. « Pour des raisons d'organisation ils [les colons] étaient sous les ordres d'un commandant en chef qui avait le grade de colonel et de

¹²² Pückler-Muskau, Fürst v. Hermann, Ludwig, Heinrich : *Semilasso in Afrika*. Stuttgart 1836, p. 154. (I. Teil)

¹²³ Schimper, W. : *Reise nach Algier in den Jahren 1831 und 1832*. Stuttgart 1834, p. p. 170

plusieurs haut-fonctionnaires, lesquels avaient également des charges militaires. »¹²⁴

Ces « méthodes de colonisation » qui reprennent celles prônées par Enfantin « le théoricien économique des Saint-Simoniens » sont rappelées aux enfants de l'Eifel dont les ancêtres ont immigré en Algérie, « la discipline est maintenue par une hiérarchie d'une sévérité impitoyable. » (« Eifelsöhne wandern nach Algerien aus » Jahrbuch Daun 1980)

Le summum de l'humiliation aurait été atteint lorsque « très tôt, à 6h, le rassemblement pour le travail se faisait au son du tambour ; l'appel était fait par le sergent-major et les manquants étaient punis d'une manière horrible, par la suppression de la nourriture. »¹²⁵. Ces colons n'avaient pas non plus le droit de se rendre en ville (Alger) sans autorisation écrite.

Après ce bref aperçu sur les conditions de vie des Allemands dans la nouvelle colonie française, nous allons nous pencher sur la politique allemande relative à l'émigration en Algérie.

Plusieurs parties, comme celles citées précédemment, s'étaient très fermement opposées à cette émigration. C'est le cas de W. Schimper qui après avoir présenté un sombre tableau des colonies allemandes exprime sa révolte comme suit : « ...mais la nation française devrait songer très sérieusement à peupler et cultiver ce beau, fertile et riche pays par des gens issues de son propre milieu au lieu de pousser des racailles d'étrangers à s'y installer. »¹²⁶

Dans l'un de ses ouvrages, L. Buvry, membre de l'Association Centrale pour l'émigration allemande et les affaires concernant la colonisation, qui a lui-même visité l'Algérie en 1852, y encourage l'émigration de ses compatriotes vers ce pays, tout en avançant que ce dernier avait beaucoup plus d'avantages à leur offrir que les Etats- Unis.

D'autres voyageurs comme Max Maria, baron von Weber, directeur des chemins de fer, se fit presque un devoir de détruire les thèses avancées par certains de ses compatriotes, selon lesquelles l'immigration allemande en Algérie serait une aventure périlleuse. Ainsi il consacra tout un livre pour lutter, dit-il, contre ces préjugés. Dans cet ouvrage intitulé « L'Algérie et l'émigration vers ce pays », il énumère tous les avantages qu'offre ce pays tout en fournissant quelques informations pratiques sur le climat, le prix des produits alimentaires... tout en reprenant certaines ordonnances et décrets relatifs aux concessions et termine par un « Almanach pour le colon en Algérie ». Il faudrait toutefois signaler qu'à l'époque où parut le livre de M.v.Weber (1854), 90% des émigrés allemands optaient pour le continent américain.

¹²⁴ Schimper, W. : Op. cité. p.168

¹²⁵ *ibid.* p. 169.

¹²⁶ *ibid.* p. 189

Le « recrutement » des colons allemands et suisses a été assez controversé du côté français, mais comme ces derniers étaient beaucoup plus capables (travailleurs) que d'autres, ils ont été retenus. Ch.A.Julien écrit ce qui suit à ce propos dans « Histoire de l'Algérie contemporaine » : « Les colons doivent être recrutés non seulement parmi les Français, mais parmi les étrangers, notamment les Allemands aux qualités solides... »¹²⁷

La France avait besoin de colons pour « peupler » l'Algérie, elle fit alors appel aux émigrés allemands. Comme il lui fallait aussi des soldats pour conquérir le pays, elle « puisa » dans le « réservoir » des réfugiés allemands sur son territoire.

Ainsi, fut promulguée la « Loi qui autorise la formation d'une légion d'étrangers en France et de corps militaires composés d'indigènes et d'étrangers, hors du territoire continental. »

Cette loi datée de mars 1831 (à Paris au Palais Royal) stipule ce qui suit : « Louis-Philippe, roi des Français, à tous présents et à venir, salut les Chambres qui ont adopté, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 1^{er}.- Il pourra être formé dans l'intérieur du royaume, une légion d'étrangers ; mais elle ne pourra être employée que hors du territoire continental du royaume.

Art.2. :- Les généraux en chef, commandant les pays occupés par l'armée française hors du territoire continental, pourraient être autorisés à former des corps militaires composés d'indigènes ou d'étrangers. »¹²⁸

Déjà dès la première année de la création de ce corps étranger on pouvait rencontrer des légionnaires allemands dans les avant-postes d'Alger.

Robert Jungmann, un réfugié politique qui s'engagea dans la Légion étrangère cite 7 bataillons parmi lesquels 4 allemands, 1 espagnol, 1 polonais et 1 italien à l'époque de son service dans ce corps d'armée (1832-1836).

Les Allemands stationnaient principalement dans les environs immédiats d'Alger, Maison-Carrée et Ibrahim-Pascha, et ceci conformément à l'ordonnance royale du 10 mars qui complète la loi ci-dessus citée : « chaque compagnie [de légionnaires] sera, autant que possible, composée d'hommes de même nation et parlant la même langue. »¹²⁹

¹²⁷ Julien, Ch. A. : Histoire de l'Algérie contemporaine. (la conquête et les débuts de la colonisation 1827-1871) Paris, PUF 1964, p.112

¹²⁸ Griset : La légion étrangère de 1831 à 1887. Par le général Griset ancien colonel de la légion étrangère et du 1^{er} étranger et le lieutenant Coulombon du 2^{ème} étranger. Paris 1888 (librairie militaire Berger – Levrault et Cie) p. 548.

¹²⁹ *ibid.* p. 549.

Origine des légionnaires

La nouvelle de la Révolution de juillet souleva une grande vague de troubles en Allemagne. Déjà dans les années 20, la situation des masses populaires a commencé à se détériorer ; le déni des droits politiques, l'exploitation des individus et le système féodal accrurent encore le mécontentement des populations. Des révoltes éclatèrent simultanément dans plusieurs régions (Saxe, Baunschweig, Hanovre, Bade-Württemberg et Bavière) suivies d'une répression sanglante provoquant la fuite de nombreux membres des mouvements d'opposition à l'étranger. La majorité de ces fuyards trouva refuge dans « la France révolutionnaire ».

Lorsqu'on se réfère aux témoignages des légionnaires eux-mêmes, l'on apprend que ce nouveau corps d'armée se composait d'individus de différentes catégories : des étudiants, des sans-logis et même des criminels. R. Jungmann parle également « d'avocats corrompus, de spéculateurs, de génies universels, de brigands, un ramassis de toutes sortes de gens, de toutes les régions d'Allemagne »¹³⁰, de la Baltique jusqu'aux Alpes.

Le fait que la Légion étrangère n'eut pas une bonne réputation est également confirmé par le prince Pückler-Muskau dans son livre « Semilasso in Afrika ».

Tous ces réfugiés, aventuriers, criminels et même des prêtres qui ont quitté leur pays pour une raison ou une autre espéraient comme leurs compatriotes colons un avenir meilleur à l'étranger. Très nombreux par contre étaient les réfugiés politiques qui essayaient de gagner leur vie décemment, mais vu les difficultés rencontrées, la précarité de leur situation ils eurent recours à la Légion étrangère. L'un d'eux, A. Jäger, nous relate sa propre expérience : « Je ne me suis jamais fait passer pour un réfugié, m'occupais peu de mes compatriotes, mais je me suis efforcé de trouver un emploi décent. Cependant cela échoua totalement ; je ne voulais pas devenir copiste, j'ai alors saisi la dernière planche de salut, je devins soldat. »¹³¹

Là aussi le procédé utilisé pour attirer ces gens en Algérie n'était pas très honnête. Les Français présentaient aux réfugiés et chômeurs allemands la plus belle image de la légion étrangère. Et c'est ainsi que beaucoup d'entre eux se retrouvèrent dans cette « branche » de l'armée. La plupart d'entre eux furent par la suite (une fois en Algérie) déçus par les promesses non tenues comme celle-ci : « Je [un général français] vous donne ma parole, en six mois vous passerez officier. »¹³²

¹³⁰ Jungmann, R. : *Algier oder Scenen und Skizzen aus dem Leben eines politischen Flüchtling*. Schweidnitz 1841, p. 74

¹³¹ Jäger, gen. von Schlumb, August : *Der Deutsche in Algier oder 2 Jahre aus meinem Leben*. Stuttgart 1834, p. 13

¹³² *ibid.* p. 34

Bien que ces engagements étaient volontaires, il était cependant exigé un minimum de dossier : Age entre 18 et 41 ans, taille minimale 1,55m, mais le plus important d'après une ordonnance étaient les documents suivants : un certificat médical et un certificat de bonnes mœurs.

Quelle était la vie quotidienne de ces légionnaires ?

Les légionnaires eux-mêmes qualifiaient leur sort d'assez pénible. Ils étaient certes des soldats dont la mission principale était la défense des places conquises et l'expansion territoriale. Mais beaucoup d'entre eux se sont plaint d'avoir été également employés comme cantonniers, dans des travaux de bâtiment, le défrichage des terres et le reboisement, « un destin assez dur pour un étudiant allemand habitué à une vie joyeuse »¹³³, ce qui a été à l'origine de nombreuses désertions.

Plusieurs témoignages montrent que des écrits comme ceux de L. Buvry ou de M. M. baron Weber, encourageant cette immigration en Algérie ne sont que pure propagande. Ces derniers ont contribué toutefois à aider les Français à peupler les nouveaux territoires conquis et à les défendre. Aussi l'apport des troupes étrangères n'a pas été des moindres pour la lutte contre la résistance algérienne, mais, et il faudrait aussi le souligner, les déserteurs allemands passés dans le « camp ennemi » aurait même contribué au développement de l'industrie d'armement des Algériens.

Concernant les colons allemands, certes peu nombreux par rapport aux français, espagnols et autres, si plusieurs ont été décimés par des épidémies au début de la colonisation, d'autres par contre ont réussi à se faire une situation, un avenir meilleur que dans leur pays d'origine dans des domaines tels que la brasserie, le commerce, l'agriculture etc.

¹³³ Pückler-Muskau : Op. cité. p. 182